



« Pour que l'Eglise soit
une maison sûre pour
tous »
Pape François

BIENTRAITANCE **ACTE D'ENGAGEMENT** **2026**

(à renouveler chaque année)

Suite aux nouvelles directives, le Sanctuaire de Lourdes, nous impose la signature de cet acte. Merci de bien vouloir nous le retourner complété et signé avec votre inscription.

Je, soussigné(e) :

Prénom, NOM

(Plusieurs choix possibles)

- Laïc, laïque
- Religieux, religieuse
- Prêtre, diacre
- Hospitalier, Hospitalières
- Impliqué(e) dans la pastorale des enfants / des jeunes
- Impliqué(e) dans la pastorale de la santé / des personnes handicapées
- Impliqué(e) dans la pastorale sociale (diaconie)

déclare avoir pris connaissance de la charte de protection des personnes mineures et des personnes vulnérables.

(<https://www.hospitalite12.fr>)

Pour tout hospitalier intervenant auprès des malades lors du pèlerinage de l'Hospitalité Aveyronnaise, il est demandé : Respect, Discrétion, Confidentialité.

m'engage à vivre cette charte de bienveillance;

j'accepte de présenter mon extrait de casier judiciaire Bulletin n°3 (obligatoire en 2026)

Fait à

Le / /

Signature :

